



Bulletin d'inscription 2025

« Franchissez une nouvelle étape de votre engagement RSE »

A retourner à NOSJEAN Blandine (DR Fare)

b.nosjean@fare-proprete.fr – 06.69.33.84.16

VOTRE ENTREPRISE

Raison sociale

N° de siret :

Adresse

Nbre de salariés : Nbre de salariés ETP :

LE PARTICIPANT (référent RSE de l'entreprise)

Prénom Nom

Fonction Tél / Portable.....

E-mail

ENGAGEMENT

Le dirigeant de l'entreprise s'engage à

- Participer aux entretiens de démarrage et de conclusion (1 h en visioconférence) pour fixer les orientations de l'entreprise en matière de RSE
- Donner la mission au participant d'élaborer ou de faire évoluer le plan d'action RSE de l'entreprise

Le participant s'engage à

- Participer aux 4 modules collectifs
- Respecter les RDV fixés en visioconférence avec le consultant
- Mobiliser les collaborateurs pour la réalisation de l'atelier en entreprise
- Mobiliser le temps de travail individuel nécessaire entre les différentes étapes de la formation afin d'aboutir à un plan d'action

MODALITÉS PRATIQUES

Le coût de la formation est pris en charge* par Fare Propreté avec une participation forfaitaire de l'entreprise, facturé par le consultant-formateur, de :

200 € HT pour les entreprises de moins de 20 salariés (ETP)

400 € HT pour les entreprises de 20 salariés et plus (ETP).

Fait à :, le

Signature et cachet

*Prise en charge financière et validation sous réserve que l'entreprise soit à jour de ses contributions auprès du Fare Propreté